

Gouverneur

Nom : _____
 Prénoms : Jean Louis Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : 456
 Classe de mobilisation : 1901

ÉTAT CIVIL.

Né le 20 juin 1883 à S^t Georges d'Espéranche canton
 d' Heiprieux , département de l'Isère , résidant
 à Lyon 85 rue Garibaldi , canton de dit , département
 du Rhône , profession de boulangier
 fils de Claude et de Sassalle Jeanne Marie , domiciliés
 à S^t Georges d'Espéranche , canton d' Heiprieux , département de l'Isère

N° 91 de tirage dans le canton d' Heiprieux

SIGNALLEMENT.

Cheveux bl et , sourcils châtains ,
 yeux bleus , front ordinaire ,
 nez ordinaire , bouche moyenne ,
 menton roud , visage ovale ,
 Taille : 1 m. 72 cent. Taille rectifiée : 1 m. _____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : générale (1). 3
 militaire (2). _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)

Engagé volontaire

Compris dans la H^e partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Engagé volontaire pour trois ans le 11 Mars 1902 à la Main
 de Lyon (6^e arrond^t) pour le 157^e Régiment d'Infanterie.
 Arrivé au Corps et soldat de 2^e classe le 12 Mars 1902 n° M^e H 269
 Croisé dans la réserve le 11 Mars 1905
 Certificat de bonne conduite accordé

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

NOMBRE an répitaire du corps.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
<u>11 septembre 1902</u>	<u>Gravelle rue</u>	<u>Le Buis</u>	<u>R</u>
<u>1^{er} novembre 1902</u>	<u>du jeu de Passant</u>	<u>Andréville</u>	<u>R</u>
<u>19 Mars 1903</u>	<u>Lyon 33 ch. de</u> <u>Quatre-Maisons</u>	<u>Lyon Parbat</u>	<u>R</u>

D domicile ou R résidence.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Passé dans la réserve de l'armée active le 11 Mars 1905
 Garantie à la Mobilisation Générale arrivé au corps le 11 Mars 1914
 Réformé n° 2 par la Commission Spéciale de
Revue le 23 Septembre 1914 pour "Diabète"
 Numéro au contrôle spécial du recrutement. 39

Dispense de sa 1^{re} période d'exercices dans l' art 201
 du _____ au _____
 Dispense de sa 2^e période d'exercices dans l' S^t Etienne Nord
 d'Europe du _____ au _____
 Passé dans l'armée territoriale le _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

ÉPOQUE
 À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	<u>11 Mars 1905</u>	<u>11 Mars 1915</u>	<u>11 Mars 1920</u>	<u>11 Mars 1929</u>

A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____
 Libéré du service militaire le 15 octobre 1932

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Guerre — Registre matricule. — 2-89-1003.